

Paris, le 12 juin 2018

Faisant suite aux importantes conséquences des crues de début d'année, **Ports de Paris met en place un ensemble de mesures commerciales**

Le dernier épisode de crue qui s'est produit en janvier-février 2018 a eu des répercussions importantes sur le trafic fluvial (- 20,6 % sur le premier trimestre). Reconnu comme catastrophe naturelle, cet événement a fortement perturbé l'activité des filières touristiques et industrielles dépendant de la voie d'eau ou des activités bord à quai. Face à cet état de fait, HAROPA – Ports de Paris, outre les mesures prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens, a déployé une série de mesures commerciales exceptionnelles pour soutenir et accompagner ses clients dans la reprise de leur activité.

Le transport fluvial est en recul de 20,6 % à fin mars 2018 par rapport à la même période de l'année précédente du fait des crues de ce début d'année. Celles-ci ont provoqué un arrêt total de la navigation dans le bief de Paris durant 20 jours environ en janvier et février suivies d'importantes restrictions de navigation supplémentaires sur l'amont.

Mesures commerciales en faveur des clients du Port impactés par la crue de janvier 2018

Le long épisode de crue de janvier 2018, qui a été reconnu comme catastrophe naturelle, a très fortement affecté l'activité des filières touristiques et industrielles qui dépendent de la voie d'eau (arrêt de la navigation, inondation et inaccessibilité des quais et terre-pleins). Les entreprises clientes de HAROPA – Ports de Paris sur le bief de Paris, où les quais bas qui accueillent leurs installations ont été submergés, ont été particulièrement touchées par cet événement.

Devant l'ampleur de cette crue, HAROPA – Ports de Paris a rapidement réagi dans un premier temps en prenant les mesures nécessaires pour la sécurité des personnes et des biens sur les ports franciliens puis pour faciliter la reprise des activités. Le poids financier de cet événement et les difficultés qui en résultent pour les entreprises installées sur les ports inexploitablement durant plusieurs semaines ont également conduit HAROPA – Ports de Paris à mettre en place des mesures commerciales exceptionnelles pour soutenir

et accompagner dans leur reprise d'activité ses clients qui éprouvent des difficultés financières consécutives à l'arrêt de leur activité.

Quatre mesures concrètes

Lors du Conseil d'Administration du 2 mai dernier, quatre dispositions exceptionnelles ont été approuvées.

> Annulation de la redevance pour les jours d'interruption de la navigation

Cette mesure concerne les opérateurs de transport de passagers bénéficiant d'une composante variable dans le montant de leur redevance.

> Suspension partielle de la redevance domaniale pour les autres opérateurs

La mesure proposée consiste en une remise de 50 % de la redevance d'occupation domaniale pendant un mois.

> Facilités de paiement du 1^{er} trimestre de redevance à terme échu

Enfin, afin d'accompagner et soutenir ses clients, HAROPA – Ports de Paris accorde un différé de paiement du premier trimestre de redevance de l'année 2018.

> Prise en charge du nettoyage des ports post-crue et rétablissement des installations pour favoriser la reprise de l'activité

Pour permettre la reprise de l'activité dès la décrue, HAROPA – Ports de Paris a mis en œuvre une vaste opération de nettoyage pour garantir l'accès aux ports et implantations. Ces opérations, prises en charge entièrement par le Port, qui concernent essentiellement les sites du bief de Paris pourront atteindre environ 383 000 € HT.

Au total, les mesures prises par Ports de Paris pour accompagner les professionnels du fleuve à surmonter les difficultés liées à ce phénomène s'élève à plus de 800 k€.

Pour autant, malgré ce début d'année fortement impacté, les perspectives d'activités pour l'année restent positives notamment dans le domaine du BTP (matériaux de construction, déblais) en raison de la dynamique de construction du Grand Paris et dans le domaine des céréales du fait de la reprise des exportations.

HAROPA – Ports de Paris

Acteur de la transition énergétique et de la croissance verte, HAROPA - Ports de Paris contribue au développement du Grand Paris par la promotion du transport fluvial de marchandises et de passagers sur l'ensemble de son réseau portuaire. 6 plates-formes multimodales dont Gennevilliers (92), Bonneuil-sur-Marne (94) et Limay-Porcheville (78) et 60 ports urbains permettent d'opérer plus de 20 millions de tonnes de marchandises chaque année et ainsi d'éviter la circulation de plus d'un million de camions sur les routes. A l'échelle de l'axe Seine, dans le cadre de HAROPA, le port diversifie les offres et soutient les innovations pour une logistique multimodale et durable. Au service des territoires HAROPA - Ports de Paris aménage des infrastructures dans le respect de l'environnement économique, urbain et naturel dans le cadre d'un dialogue suivi avec les parties prenantes. Il veille à la performance globale de ses sites et la recherche d'une exemplarité interne. www.paris-haropaports.com

Contacts Presse

Nicolas BOUDET - nicolas.boudet@haropaports.com - 01 40 58 29 74